# CER DE LA SOURCE

# **Permis B**

Adresse: 2 rue de la source 77230

JUILLY Mail: cerdelasource@gmail.com

Tél: 06 33 73 83 35

<u>Agrément:</u> E18 077 000 30 <u>Activité:</u> 11 93 07147 93



<u>CER</u> RÉSEAU

L'association des Centres d'Education Routière, forte de plus de 450 enseignes réparties sur l'ensemble du territoire français, est un réseau d'écoles de conduite, créé en 1983 et regroupant des professionnels dont le premier métier est de former des futurs conducteurs.

L'objectif principal de CER réseau est de participer activement à l'amélioration de la sécurité routière de l'ensemble des usagers de la route, quels que soient leur âge et la nature de leur activité. Les adhérents au réseau des CER sont des chefs d'entreprise indépendants qui ont fait le choix de se retrouver sous une même bannière.





# L'ÉQUIPE DU CER GAGNY GARE

<u>RÉFÉRENTE ENTREPRISE</u> RÉFÉRENTE PÉDAGOGIQUE

**Chrystel Courouneau** 



CHARGÉ DES RELATIONS AVEC LES ÉLÈVES CHARGÉ DES RELATIONS AVEC LES PROFESSIONNELS

**Lucas Coquillard** 



# NOS ENSEIGNANTS



ENJOY CONDUIRE

Ismaël Mohabeer

Formations dispensées: B/AAC N°Autorisation d'enseigner A1009300180 Valable au 22/07/2026

#### **Alexandre Quillet**

Formations dispensées: B/AAC N°Autorisation d'enseigner A1609300390 Valable au 23/12/2025



CHARGÉE DES RELATIONS AVEC LES ÉLÈVES <u>RÉFÉRENTE HANDICAP</u>

**Glwadys Delorme** 



Adresse: 55 bis/57 avenue Jean Jaurès 93220 Gaanv Mail: cergagny@gmail.com Tél: 06 33 59 78 23 / 01 43 02 83 50

Agrément: E15 0093 0013 0 Activité: 11 93 07147 93

# LES ENJEUX DES FORMATIONS AUX PERMIS DE CONDUIRE



# **ENJEUX & OBJECTIFS**

L'obtention du permis de conduire est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société. Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'un véhicule est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs.

>> ROULER EN SÉCURITÉ EST DONC UNE NÉCESSITÉ POUR TOUS QUELQUE SOIT LE VEHICULE UTILISE.

L'objectif principal des écoles de conduite du réseau CER est d'amener tout élève vers la réussite, en transmettant à chacun la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir.

Apprendre à conduire est une **démarche éducative exigeante** devant être prise au <u>sérieux</u> et avec <u>assiduité</u>.

# Comment sont évalués vos progrès ? A l'aide de grilles de progression permettant de valider vos acquis! L'enseignant évalue vos savoirs comportementaux, techniques et environnementaux au fil de votre apprentissage. Des **évaluations** tout au long de votre parcours vous permettront également de mesurer vos progrès et ainsi vous présenter aux épreuves du permis de conduire lorsque l'ensemble des compétences requises seront validées et qu'un examen blanc sera effectué.

Adresse: 2 rue de la source 77230 JUILLY Mail: cerdelasource@gmail.com Agrément: E18 077 0003 Tél: 06 33 73 83 35 Activité: 11 93 07147 93

# **PROGRAMME**

## LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les connaissances techniques, réglementaires, et de sécurité routière permettant de se présenter avec succès à l'examen du permis de conduire de la catégorie B

# **PUBLIC VISÉ & PRÉ-REQUIS**

Avoir 17 ans

Savoir lire et écrire la langue française

Avoir satisfait éventuellement à une évaluation préalable **Nota**: il faut passer l'Epreuve Théorique Générale si le dernier permis obtenu date de plus de cinq ans.

## **RÉSULTAT ATTENDU**

Avoir le niveau requis pour se présenter à l'examen avec succès.

Une école de conduite est un organisme de formation a ne pas confondre avec les services d'examens.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

**Dune évaluation de départ** afin de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation.

2)Une formation théorique : préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des cours de code sur les thèmes de la signalisation, intersections et priorités, règles de circulation, autoroutes et routes à accès réglementé, tunnels routiers et autoroutiers, croisements – dépassements, arrêts-stationnement visibilité-éclairage, conduite pratique, éco-conduite et véhicule, usagers vulnérables/partage de l'espace public et prise de conscience des risques et sanction-formation.

# Permis B

## PROGRAMME DE LA FORMATION

3) Une formation pratique:

MAÎTRISER LE MANIE- MENT du véhicule	APPRÉHENDER la route et circuler	CIRCULER dans des conditions	PRATIQUER une conduite auto-
dans un trafic faible	dans des conditions	difficiles et partager	nome, sûre et écono-
ou nul	normales		mique
Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.	Rechercher la signalisa- tion, les indices utiles et en tenir compte.	Évaluer et maintenir les distances de sécurité.	Suivre un itinéraire de manière autonome.
Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.	Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.	Croiser, dépasser, être dépassé.	Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.	Adapter l'allure aux situa- tions.	Passer des virages et con- duire en déclivité.	Connaître les principaux facteurs de risque au vo- lant et les recommanda- tions à appliquer.
Démarrer et s'arrêter.	Tourner à droite et à gauche en agglomération.	Connaître les caractéris- tiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.	Connaître les comporte- ments à adopter en cas d'accident : protéger, aler- ter, secourir.
Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.	Détecter, identifier et fran- chir les intersections sui- vant le régime de priorité.	S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.	Faire l'expérience des aides à la conduite du vé- hicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation).
Utiliser la boîte de vi- tesses.	Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.	Conduire dans une file de véhicules et dans une cir- culation dense.	Avoir des notions sur l'en- tretien, le dépannage et les situations d'urgence.
Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.	S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en cré- neau.	Conduire quand l'adhé- rence et la visibilité sont réduites.	Pratiquer l'écoconduite.
Regarder autour de soi et avertir.	Effectuer une marche ar- rière et un demi-tour en sécurité.		

Adresse: 2 rue de la source 77230 JUILLY Mail: cerdelasource@gmail.com Agrément: E18 077 0003 0 Tél: 06 33 73 83 35 Activité: 11 93 07147 93



# TOUT SAVOIR SUR L'EXAMEN THÉORIQUE DU PERMIS DE CONDUIRE

L'épreuve théorique (ou "code") est obligatoire pour pouvoir se présenter à l'épreuve pratique. Quelle que soit la catégorie de permis visée, cette épreuve est obligatoire.

#### Déroulement

L'épreuve du Code de la route a été privatisée. Désormais, l'épreuve ne se passe plus en Préfecture avec un inspecteur mais chez l'un des opérateurs privés qui ont l'agrément pour faire passer l'examen. L'examen coûte 30€, dure environ 30 minutes, avec 40 questions dont 4 vidéos, L'épreuve se passe sur tablette ou ordinateur individuel.

Pour s'inscrire à l'examen, il suffit d'avoir un numéro NEPH valide, qui vous est fourni lors de l'enregistrement de votre dossier sur l'ANTS.

#### Obtention du "code"

Les candidats sont reçus à l'examen à partir de 35 bonnes réponses sur 40 questions.

# CRITÈRES D' ÉVALUATION

#### Validité

La réussite au "code" est valable pendant cinq ans et permet de se présenter au maximum cinq fois aux épreuves pratiques. Un candidat déjà titulaire d'une catégorie du permis de conduire est dispensé de se présenter à cette épreuve pendant cinq ans à compter de la date de réussite à l'épreuve en circulation, toujours dans la limite de cinq présentations aux épreuves pratiques.

#### Des règles à connaître tout au long de la vie

La connaissance des règles de sécurité est une condition nécessaire pour votre sécurité mais aussi celle des autres usagers de la route. Le Code de la route doit être connu non seulement pour l'examen mais également être retenu et appliqué tout au long de la vie du conducteur, c'est l'assurance d'une meilleur sécurité pour tous sur les routes.

La routine de la conduite, le temps écoulé depuis la formation au permis, mais également des modifications du Code de la route peuvent contribuer à oublier ou méconnaitre certaines règles. Chacun est encouragé à se former tout au long de sa vie pour rester un conducteur exemplaire.

Adresse: 2 rue de la source 77230 JUILLY Mail: cerdelasource@gmail.com Agrément: E18 077 0003 0 Tél: 06 33 73 83 35 Activité: 11 93 07147 93



# TOUT SAVOIR SUR L'EXAMEN PRATIQUE DU PERMIS DE CONDUIRE

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire est évaluée par un expert : <u>l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.</u>

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des **textes réglementaires et instructions précises** qui en fixent les modalités. L'épreuve dure 32 minutes,

Cette évaluation consiste en un **bilan des compétences** nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une **conduite en sécurité**, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée. Un échange entre l'expert et vous peut s'instaurer au cours de l'épreuve.

A l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.

Votre école de conduite vous accompagne à l'examen et l'enseignant de la conduite est présent à l'arrière du véhicule.



- Réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier.
- Suivre un itinéraire ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de manière autonome, pendant une durée globale d'environ cinq minutes.
- Réaliser 2 manœuvres.
- Procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule et répondre à une question en lien avec la sécurité routière et à une question portant sur les notions élémentaires de premiers secours.
- Appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs.
- Adapter votre conduite dans un souci d' économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre.
- Faire preuve de **courtoisie** envers les autres usagers, et notamment les plus vulnérables.



# POST-PERMIS CONDUCTEURS NOVICES

# LE PROGRAMME

La matinée: Questionnaire d'autoévaluation et perception des risques. L'objectif de la matinée vise à améliorer la compréhension et la gestion des situations de conduite complexes.

L'après-midi: la mobilité sous divers aspects. Le but de cette session : rendre tout déplacement plus sûr et plus citoyen par des choix de mobilité responsables.

La formation se termine par un bilan au cours duquel l'élève s'engage oralement à adopter une conduite responsable.

#### LES CONDITIONS

- Avoir obtenu le permis AUTO ou MOTO depuis 6 à 12 mois
- le conducteur ne doit avoir commis aucune infraction donnant lieu à retrait de points
- attestation de suivi de cette formation complémentaire
- Cette f**ormation** est dispensée par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner
- Durée de la formation: 7 heures
- Effectif de la formation: 6 à 12 personnes

# L'AVANTAGE?

# La réduction de la période probatoire :

- Tous vos points en 2 ans au lieu de 3 après une formation traditionnelle
- 12 points en 1 an et demi au lieu de 2 en AAC



# TOUT SAVOIR SUR L'ÉVALUATION DE DÉPART

Durée : 45 min

<u>LES</u> <u>OBJECTIFS</u>	L'évaluation de départ permet d' <b>estimer</b> le <b>nombre d'heures</b> dont l' élève aura besoin pour obtenir son permis de conduire <b>A2 ou B</b> dans les meilleures conditions d'apprentissage, et ainsi qu'une proposition chiffrée		
<u>LE</u> <u>MOYEN</u> <u>UTILISÉ</u>	ORDINATEUR Évaluation cognitive effectuée à l'aide d'un logiciel		
LES COMPÉTENCES EVALUÉES	<ul> <li>vos prérequis en matière de connaissances des règles du code de la route et en matière de conduite d'un véhicule;</li> <li>vos expériences vécues en tant qu'usager de la route;</li> <li>vos compétences psychomotrices;</li> <li>vos motivations.</li> </ul>		

# PARCOURS DE FORMATION **PERSONNALISE**

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DE L'ÉLÈVE
Nom: Prénom: Type de permis







- Ordinateur Simulateur Sur route





□Inscription et Mise en place d'un planning prévisionne





3

- Formation théorique présentiel ☐ Formation théorique à distance
- Alternance de théorie et de pratique





Examen Théoriqu





Formation pratique





Conduite accompagnée Conduite supervisée











Examen pratique

#### PARCOURS THÉORIQUE PARCOURS PRATIQUE

La formation théorique portant sur des auestions « d'entraînement au code » peut être suivie à votre rythme, soit:

-dans l'école de conduite avec un support média -via Internet (code en ligne CER)

Pendant la phase pratique, vous serez amené(e) à circuler :

- en ville
- en rase campagne
- sur autoroute
- par temps dégradé le cas échéant (pluie, brouillard, neige...)
- de nuit

# **COURS RECOMMANDES**

#### Votre suivi des cours en ligne suivants est fortement recommandé.

## THÈMES :

- L'arrêt et le stationnement
- Les croisements et les dépassements
- La connaissance de la réglementation générale du permis de conduire
- L'éco-conduite
- Les priorités
- Alcool et stupéfiants
- Défaut de port de la ceinture de sécurité
- Les règles de circulation

- La signalisation
- Les comportements dans les tunnels
- La visibilité
- La prise de conscience des risques
- Le respect des autres usagers -Le partage de l'espace public
- Vitesse
- Distracteurs
- Spécificité du groupe lourd
- Spécificité du 2 roues

# Accès en ligne ouvert pour 6 mois

# Les entraînements aux tests + Les cours en LIVE





# POURQUOI CHOISIR LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE ?

# 1/ Se former dans la durée

Formation accessible à partir de 15 ans avec un passage d'examen dès 17 ans !

### **PHASE 1: FORMATION INITIALE**

Une **évaluation** préalable Une **formation théorique** Un **examen théorique** Une **formation pratique** (20h de cours **minimum**)

# PHASE 2 : CONDUITE ACCOMPAGNÉE

Un **rendez-vous préalable** d'une durée minimum de 2h Une phase de conduite d'un an minimum sur au moins **3000 km**, en compagnie d'un ou plusieurs accompagnateurs

**Deux rendez-vous pédagogiques** de 3h au cours de la phase de conduite

# 2/ Augmenter ses chances de réussite

**74% de taux de réussite** contre 55% pour la filière B traditionnelle La conduite accompagnée garantie une **meilleure sécurité** 





# POURQUOI CHOISIR LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE ?

# 3/ Les avantages

#### **ASSURANCE**

Avantages tarifaires des compagnies d'assurance

- Surprime de la 1ere année diminuée de 50%
- Suppression de la surprime la 2<sup>ème</sup> année si l'élève n'a occasionné aucun accident

#### **PERMIS PROBATOIRE**

Période probatoire réduit à 2 ans, au lieu de 3 pour les conducteurs issus de la formation traditionnelle

### **MOINS D'ACCIDENT**

Quatre fois moins d'accidents que les conducteurs issus de la formation traditionnelle au cours des premières années de conduite

### LES ACCOMPAGNATEURS DOIVENT

-être titulaire du permis B depuis au moins 5 ans sans interruption

- obtenir l'accord de l'assureur -ne pas avoir de condamnation pour certains délits (alcool, stupéfiants...) -être mentionné dans le contrat signé avec l'école de conduite
- participer à l'évaluation de la dernière étape de la formation

### DOCUMENTS À PRESENTER LORS D'UN CONTRÔLE ROUTIER

-le formulaire de demande de permis « AIPC » ou sa copie

- le livret d'apprentissage AAC
   le disque « Conduite Accompagnée » apposé à l'arrière du véhicule
- · le permis de conduire de l'accompagnateur

BON À SAVOI R





# APPRENDRE GRÂCE À LA CONDUITE SUPERVISÉE

# **QU'EST-CE QUE LA CONDUITE SUPERVISÉE ?**

La conduite supervisée permet d'acquérir **plus d'expériences pratiques** en complétant sa formation initiale par une phase de conduite accompagnée.

>> C'est au terme de <u>20h de conduite minimum</u> avec l'enseignant que la Conduite Supervisée peut réellement commencer!

Elle débute par un **rendez-vous préalable** en présence de **l'enseignant** et **du futur accompagnateur**, au moment où l'enseignant estime que l'élève est **prêt à conduire** avec son accompagnateur. L'enseignant dispense alors ses conseils aux deux parties pour bien commencer la période de conduite accompagnée.

>> 1000 km à parcourir pour <u>PRATIQUER</u> et <u>APPRÉHENDER SEREINEMENT</u> l'examen du permis de conduire!

# LES AVANTAGES DE LA CONDUITE SUPERVISÉE ?

- -Acquérir plus d'expériences de conduite & approfondir ses acquis
- -Augmenter ses chances de réussite lors de l'examen pratique





# APPRENDRE GRÂCE À LA CONDUITE SUPERVISÉE

# LES CONDITIONS?

- Avoir 18 ans ou plus
- Obtenir l'accord de l'assureur du véhicule
- Avoir réussi l'examen théorique du code de la route
- Avoir suivi une **formation pratique** avec un enseignant expert de l'école de conduite (**20 heures minimum**)
- Bénéficier d'une **évaluation favorable** de la part de son enseignant de la conduite

# CONDITIONS POUR L'ACCOMPAGNATEU

- Être titulaire du permis B depuis au moins 5 ans (sans interruption)
- Obtenir l'accord de son assureur
- Figurer dans le contrat signé avec l'école de conduite

#### **A NOTER**

Il est possible d'avoir plusieurs accompagnateurs, également hors du cadre familial.

#### INFOS COMPLÉMENTAIR

Comme pour le permis B classique, la période probatoire est de 3 ans (6 points à l'obtention du permis et 12 points au bout de 3 ans sans infraction)
L'élève ne bénéficie pas nécessairement de tarifs préférentiels en souscrivant son assurance « jeune conducteur »

# QUAND CHOISIR LA CONDUITE SUPERVISÉE ?

>> Au moment de votre inscription >> Suite à un échec lors de votre examen pratique



# CER DE LA SOURCE



# HORAIRES DES TESTS DE CODE



# HORAIRES DES COURS DE CONDUITE

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUN.	Fermé	
MAR.		15h00 - 19h00
MER.		15h00 - 19h00
JEU.		15h00 - 19h00
VEN.		15h00 - 19h00
SAM.	10h00 - 13h00	

	<u>MATIN</u>	APRÈS-MIDI
LUN.	Fermé	
MAR.		14h00 - 20h00
MER.		14h00 - 20h00
JEU.		14h00 - 20h00
VEN.		14h00 - 20h00
SAM.	08h00 - 12h30	

<u>Activité</u>: 11 93 07147 93 <u>Mail: cerdelasource@gmail.com</u> <u>Agrément</u>: E18 077 0003 0 <u>Tél</u>: 06 33 73 83 35



Nous pouvons vous remettre, sur simple demande, les éléments suivants :

- Une copie du règlement intérieur
- Le bilan annuel de nos résultats & taux de réussite par formation
- Le nombre moyen d'heures de formation correspondant aux taux de réussite en première et en deuxième présentation.
- Une synthèse des résultats des questionnaires de satisfaction

Toute réclamation, fera l'objet d'une notification écrite à CER envoyée avec accusé de réception. Une réponse est apportée dans un délai de 7 jours ouvrés.







# Merci de votre attention

# CER DE LA SOURCE

cerdelasource@gmail.com 06 33 73 83 35

Pour tout renseignement, notre agence vous accueille: Du mardi à 15h au samedi 13h **Uniquement sur rendez-vous** 

